



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/1
22 août 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Soixante-deuxième session
Genève, 6-9 novembre 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

La soixante-deuxième session annuelle du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du mardi 7 au jeudi 9 novembre 2006¹. Les groupes de travail pourront se réunir le lundi 6 novembre. Le secrétariat fera parvenir des renseignements supplémentaires pour les réunions des groupes de travail peu avant cette date. L'ordre du jour provisoire annoté et un calendrier provisoire des travaux sont présentés ci-après.

¹ Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé sur le site <http://www.unece.org/trade/agr/meetings/registr.htm>, et le retourner au secrétariat par courrier électronique (alissa.mayor@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 06 29). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG se trouvant au Portail de Pregny, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, pour retirer leur plaquette d'identité (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 12 65). Les documents pour la réunion sont disponibles sur le site <http://www.unece.org/trade/agr>. Des renseignements complémentaires à l'intention des visiteurs peuvent être obtenus à l'adresse <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

POINT	DESCRIPTIF	COTE DES DOCUMENTS
1.	Adoption de l'ordre du jour	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/1
2.	Faits notables survenus depuis la dernière session	
	a) Concentration des travaux relatifs aux normes de qualité des produits agricoles à la CEE	(Voir les annotations)
	b) Autres organisations	
3.	Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2006/2
	a) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE révisées ou nouvelles pour	
	Les pommes de terre de primeur et les pommes de terre de conservation	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/2
	Les melons	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/3
	Les truffes	TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.8
	b) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE pour	
	Les raisins de table (à l'essai jusqu'en 2007)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/4
	Les myrtilles et bleuets (à l'essai jusqu'en 2006)	TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.5
	Les cerises (à l'essai jusqu'en 2007)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/5
	Les pêches et nectarines (prorogation d'un an de la période d'essai jusqu'en 2007)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/6
	Les cèpes (à l'essai jusqu'en 2007)	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/7
4.	Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10
	a) Norme-cadre pour les normes CEE concernant les produits secs et séchés	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.1
	b) Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE révisée ou nouvelle pour	
	Les noisettes en coque (période d'essai d'un an jusqu'en 2007)	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.4

POINT	DESCRIPTIF	COTE DES DOCUMENTS
	c) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE pour	
	Les amandes en coque (prorogation d'un an de la période d'essai jusqu'en 2007)	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.3
	Les amandes de pistaches et les amandes de pistaches pelées (prorogation d'un an de la période d'essai jusqu'en 2007)	TRADE/WP.7/GE.2/2005/19/Add.2
	d) Mise en concordance des projets de nouvelles normes CEE avec la nouvelle Norme-cadre	(Voir les annotations)
5.	Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre	ECE/TRADE/WP.7/GE.6/2006/13
	a) Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE révisée	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/8 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/8/Add.1
	Liste des maladies	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/9
6.	Section spécialisée de la normalisation de la viande	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.11/2006/9
	a) Texte recommandé pour adoption en tant que nouvelle norme CEE	
	Norme CEE pour la viande de dinde	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10/Add.2
	b) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE révisées	
	Norme CEE pour la viande bovine	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11/Add.2
	Norme CEE pour la viande ovine	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12/Add.2
	Norme CEE pour la viande de poulet	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13/Add.2
	Norme CEE pour la viande porcine	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14/Add.1 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14/Add.2
	c) État des publications sur les normes existantes	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/15
	d) Information sur les réunions de rapporteurs	

POINT	DESCRIPTIF	COTE DES DOCUMENTS
7.	Publications	
	a) Brochure interprétative sur les prunes	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/16 ECE/TRADE/C/WP.7/2006/16/Add.1
8.	Questions générales concernant les travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées	
	a) Alignement du certificat de contrôle sur la formule-cadre des Nations Unies	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/17
	b) Préemballages	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/18
	c) Examen des travaux du Groupe de travail	ECE/TRADE/C/WP.7/2006/19
9.	Activités de renforcement des capacités	
10.	Questions diverses	
11.	Programme de travail	
	a) Calendrier des réunions	
	b) Travaux futurs	
12.	Élection du Bureau	
13.	Adoption du rapport	

II. ANNOTATIONS

POINT 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour provisoire et le calendrier indicatif proposé sont présentés au Groupe de travail pour approbation.

Documentation: Ordre du jour provisoire et annotations
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/1

POINT 2. FAITS NOTABLES SURVENUS DEPUIS LA DERNIÈRE SESSION

a) Concentration des travaux relatifs aux normes de qualité des produits agricoles à la CEE

Le secrétariat informera les délégations des progrès réalisés tant par lui-même que par le Comité du commerce dans l'application de la décision tendant à concentrer les activités relatives aux normes de qualité des produits agricoles de la CEE et de l'OCDE au sein de la CEE. Cette décision figure dans le Plan de travail pour la réforme de la CEE (E/ECE/1434/Rev.1). En révisant le Protocole de Genève, il faudra tenir compte des conséquences du transfert ultérieur des activités de l'OCDE à la CEE.

Le secrétariat informera également les délégations de la teneur du mandat du nouveau Comité et de la façon dont celui-ci envisage d'améliorer les travaux.

Documentation:

Concentrating agricultural quality standards work: draft transition plan	ECE/TRADE/C/NONE/2006/1
Protocole de Genève	TRADE/WP.7/2005/9/Add.1
Renforcement du Comité du commerce de la CEE	ECE/TRADE/C/2006/3
Comité du commerce: projet de mandat	ECE/TRADE/C/2006/10

b) Autres organisations

Les délégations seront informées des activités des organisations suivantes:

- Commission du Codex Alimentarius
- Union européenne
- Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes

POINT 3. SECTION SPÉCIALISÉE DE LA NORMALISATION DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

La Présidente de la Section spécialisée fera part des résultats de la cinquante-deuxième session de la Section. Le Groupe de travail sera invité à prendre des décisions concernant les normes et les recommandations qu'il est proposé d'adopter.

Documentation: Rapport de la cinquante-deuxième session
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2006/2

a) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE révisées ou nouvelles

Documentation:

- Pommes de terre de primeur et
pommes de terre de conservation ECE/TRADE/C/WP.7/2006/2
- Melons ECE/TRADE/C/WP.7/2006/3
- Truffes (nouvelle norme) ECE/TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.8

b) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE

- Raisins de table
(à l'essai jusqu'en 2006) ECE/TRADE/C/WP.7/2006/4
- Myrtilles et bleuets
(à l'essai jusqu'en 2006) ECE/TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.5
- Cerises (à l'essai jusqu'en 2007) ECE/TRADE/C/WP.7/2006/5
- Pêches et nectarines (prorogation d'un an
de la période d'essai jusqu'en 2007) ECE/TRADE/C/WP.7/2006/6
- Cèpes (à l'essai jusqu'en 2007) ECE/TRADE/C/WP.7/2006/7

POINT 4. SECTION SPÉCIALISÉE DE LA NORMALISATION DES PRODUITS SECS ET SÉCHÉS

Le Président de la Section spécialisée fera part des résultats de la cinquante-troisième session de la Section spécialisée. Le Groupe de travail sera invité à prendre des décisions concernant les normes et les recommandations qu'il est proposé d'adopter.

Documentation: Rapport de la cinquante-troisième session
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10

a) Norme-cadre pour les normes CEE concernant les produits secs et séchés

La Section spécialisée présentera la norme-cadre révisée au Groupe de travail pour information. Il a été décidé de l'appliquer à titre expérimental aux nouvelles normes et aux recommandations à l'essai. Les résultats obtenus seront examinés à la prochaine réunion de la Section en vue de déterminer s'il convient de recommander ou non ce document au Groupe de travail pour approbation en 2007.

Documentation: Norme-cadre pour les normes CEE concernant les produits secs et séchés
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.1

b) Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE révisée ou nouvelle

Noisettes en coque (à l'essai jusqu'en 2007).

Documentation: Norme CEE pour les noisettes en coque
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.4

c) Textes recommandés pour adoption en tant que recommandations CEE

1. Amandes en coque (prorogation d'un an de la période d'essai jusqu'en 2007)

Documentation: Norme CEE pour les amandes en coque
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2006/10/Add.3

2. Amandes de pistaches et amandes de pistaches pelées (prorogation d'un an de la période d'essai de jusqu'en 2007)

Documentation: Norme CEE révisée concernant les amandes de pistaches et les amandes de pistaches pelées
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2005/19/Add.2

d) Mise en concordance des projets de nouvelles normes CEE avec la nouvelle Norme-cadre

La Section spécialisée a décidé de mettre en concordance les projets de nouvelles normes CEE ci-après avec la nouvelle Norme-cadre.

- Amandes blanchies (Espagne)
- Noix de macadamia en coque et noix de macadamia décortiquées (États-Unis)
- Noix de pécan en coque et noix de pécan décortiquées (États-Unis)
- Pêches séchées (États-Unis)
- Arachides en coque et arachides décortiquées (États-Unis)

La Section spécialisée a recommandé de suspendre les travaux sur le projet de nouvelle norme CEE ci-après:

- Piments séchés

POINT 5. SECTION SPÉCIALISÉE DE LA NORMALISATION DES PLANTS DE POMMES DE TERRE

Le Président de la Section spécialisée fera part des résultats de la trente-sixième session de la Section et des réunions du bureau élargi tenues en 2006. Le Groupe de travail sera invité à prendre des décisions sur la norme et les recommandations qu'il est proposé d'adopter.

Documentation: Rapport de la trente-sixième session
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.6/2006/13
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/8 (Norme pour les plants de pommes de terre – Première partie)
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/8/Add.1 (Norme pour les plants de pommes de terre – Deuxième partie)
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/9 (Plants de pommes de terre – Liste des maladies)

a) Texte recommandé pour adoption en tant que norme CEE révisée

La Section spécialisée a recommandé d'adopter le texte figurant dans les documents ECE/TRADE/C/WP.7/2006/8 et Add.1 en tant que norme CEE révisée pour les plants de pommes de terre, ainsi que la liste des maladies figurant dans le document ECE/TRADE/C/WP.7/2006/9. Le Groupe de travail sera invité à approuver ces recommandations.

POINT 6. SECTION SPÉCIALISÉE DE LA NORMALISATION DE LA VIANDE

Le Président de la Section spécialisée fera part des résultats de la quinzième session de la Section qui s'est tenue à Brisbane (Australie) et de la réunion des rapporteurs tenue en 2006. Le Groupe de travail sera invité à prendre des décisions sur les normes et les recommandations qu'il est proposé d'adopter.

Documentation: Rapport de la quinzième session
ECE/TRADE/WP.7/GE.11/2006/9

a) Texte recommandé pour adoption en tant que nouvelle norme CEE

Documentation:

1. Norme CEE pour la viande de dinde
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10/Add.1
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/10/Add.2

b) Textes recommandés pour adoption en tant que normes CEE révisées

Documentation:

1. Norme CEE pour la viande bovine
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11/Add.1
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/11/Add.2
2. Norme CEE pour la viande ovine
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12/Add.1
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/12/Add.2
3. Norme CEE pour la viande de poulet
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13/Add.1
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/13/Add.2
4. Norme CEE pour la viande porcine
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14/Add.1
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/14/Add.2

c) État des publications sur les normes existantes

Le secrétariat informera le Groupe de travail de l'état des publications concernant les normes mises à jour relatives à la viande bovine et ovine ainsi qu'à la viande de poulet et de lama/alpaga.

Documentation:

1. Norme CEE pour la viande de lama/alpaga
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/15

d) Information sur les réunions de rapporteurs

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions de rapporteurs tenues en 2006.

POINT 7. PUBLICATIONS

a) Brochure interprétative sur les prunes

Le Groupe de travail sera informé des progrès réalisés dans l'élaboration de cette publication.

Documentation: Brochure interprétative sur les prunes
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/16
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/16/Add.1

POINT 8. QUESTIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES TRAVAUX DU WP.7 ET DE SES SECTIONS SPÉCIALISÉES

a) Alignement du certificat de contrôle sur la formule-cadre des Nations Unies

Documentation: Certificat de contrôle
ECE/TRADE/WP.7/2006/17

Le Groupe de travail sur le certificat de contrôle a préparé une proposition en coopération avec l'organisme britannique pour la facilitation du commerce (SITPRO). La proposition vise à aligner le certificat de contrôle sur la formule-cadre des Nations Unies et à prévoir des feuilles annexes pour que plusieurs lots de produits puissent être inclus sur le certificat.

La Section spécialisée des fruits et légumes frais a examiné ce texte et y a apporté des modifications qui sont présentées dans le document ECE/TRADE/WP.7/2006/17. Celui-ci est soumis au Groupe de travail pour adoption.

b) Préemballages

Documentation: Préemballages
ECE/TRADE/WP.7/2006/18

Le groupe de travail (Allemagne (rapporteur), États-Unis, France, République tchèque et Communauté européenne) présentera un nouveau document sur la définition des préemballages.

c) Examen des travaux du Groupe de travail

Le secrétariat présentera une note résumant les résultats de l'enquête menée en décembre 2005-janvier 2006.

Documentation: Examen des travaux du Groupe de travail
ECE/TRADE/WP.7/2006/19

POINT 9. ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le secrétariat et les délégations fourniront des renseignements sur les activités de renforcement des capacités pour 2006-2007.

POINT 10. QUESTIONS DIVERSES

Les participants voudront peut-être examiner toute autre question intéressant les travaux du Groupe de travail.

POINT 11. PROGRAMME DE TRAVAIL**a) Calendrier des réunions**

Le calendrier des sessions des sections spécialisées et du Groupe de travail sera présenté au Groupe de travail pour examen.

b) Travaux futurs

Les délégations sont invitées à proposer des domaines d'activité pour le Groupe de travail.

POINT 12. ÉLECTION DU BUREAU

Conformément au règlement intérieur de la Commission et à l'usage, les délégations doivent élire un président et deux vice-présidents. À sa précédente session, le Groupe de travail a élu M^{me} Viera Barićíková (Slovaquie) Présidente, et M^{me} Niina Kauhajärvi (Finlande) et M. Csaba Gáspár (Hongrie) Vice-Présidents.

POINT 13. ADOPTION DU RAPPORT

Le Groupe de travail adoptera ses principales décisions. Le rapport final sera établi par le secrétariat après la session annuelle, conformément aux procédures applicables aux travaux du Comité qui sont présentées dans le document TRADE/2005/19.

III. CALENDRIER INDICATIF

Lundi 6 novembre		Groupes de travail selon que de besoin
Mardi 7 novembre	10 h 00-13 h 00	Points 1 à 4
	15 h 00-18 h 00	Points 4 à 9
Mercredi 8 novembre	10 h 00-13 h 00	Points 10 à 12
Jeudi 9 novembre	10 h 00-13 h 00	Point 13

Les communications sont à envoyer au secrétariat soit par courrier électronique à l'adresse:

agrstandards@unece.org

soit sur disquette/CD-ROM par la poste à l'adresse:

Groupe des normes agricoles, Bureau 432
Division du commerce et du bois de la CEE
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10 (Suisse)
Téléphone: (41) 22 917 1366 Télécopieur: (41) 22 917 0629

Toute la documentation peut être consultée sur le site Web: <http://www.unece.org/trade/agr>.
